

République française

Département de l'Aveyron Département du Gard Département de la Lozère

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

## DE 2021 033

Travaux de la zone d'expansion de crues à Saint-Georges-de-Luzençon : choix des entreprises

L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept juin, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjouls, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents: Jean-Michel ARNAL, Daniel AURIOL, Christine BEDEL, Didier CADAUX, Gilbert FAUCHER, Pierre HERRGOTT, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Pierre PANTANELLA, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Régis VALGALIER, Serge VÉDRINES

<u>Étaient représentés</u>: Arnaud CURVELIER par Gilbert FAUCHER, Alain DELMAS par Yves MALRIC, Daniel GIOVANNACCI par Pierre HERRGOTT, Serge GRASSET par Serge VÉDRINES, Catherine JOUVE par Didier CADAUX</u>

<u>Secrétaire de séance</u> : Régis VALGALIER <u>Date de convocation</u> : 08 juin 2021

Délégués du comité syndical				
En exercice : 23	Présents : 13	Pouvoirs: 5		
Résultat du vote				
Pour: 18	Contre: 0	Abstention : 0		

Le Président rappelle que le bureau d'étude EGIS eau a été choisi pour la maîtrise d'œuvre des travaux de la zone d'expansion naturelle de crues à Saint-Georges-de-Luzençon. Il a réalisé le Dossier de consultation des entreprises pour les travaux.

La consultation des entreprises s'est déroulée du 15 avril 2021 au 17 mai 2021. Elle a fait l'objet d'une publication sur le profil acheteur <u>www.achatpublic.com</u> et sur les journaux de Midi Libre et Centre Presse en Aveyron.

Six réponses sont parvenues au SMBVTAM dans les délais imposés. Aucune n'est parvenue hors délai. L'ouverture des plis a été réalisée par clé sécurisée et dématérialisée sur la plateforme le 17 mai 2021 avec lot 1 : 3 offres, lot 2 : 1 offre, lot 3 : 2 offres.

La commission d'achat s'est réunie le 8 juin 2021 et après présentation du rapport d'analyse, a formulé l'avis suivant :

Lot	Entreprise retenue	Montant HT	Montant TTC
	(nom -ville)		
1	Groupement		
	SAS Sevigne		
	La Borie Sèche - BP 6		
	12 520 AGUESSAC	835 818,50 €	1 002 982,20€
	IT2E SAS		
	ZA du Combal		
	12 300 DECAZEVILLE		
2	IDVERDE	44.075.75.6	53.070.00.C
	Agence de Bozouls		
	ZA Les Calsades	44 975,75 €	53 970,90 €
	12 340 BOZOULS		
3	Groupement :		287 919,00 €
	SAS AUGLANS		
	ZA Millau Viaduc - BP 422		
	12 104 MILLAU Cédex		
	SARL SUD METAL INDUSTRIE	222 222 52 5	
	PA Millau Viaduc	239 932,50 €	
	115 rue de Pradals		
	12 100 MILLAU		
	SARL J.M LADET TP		
	1250 Avenue de l'Aigoual		
	12 100 MILLAU		

La durée globale prévue pour l'exécution de l'ensemble des travaux est de 48 mois. Cette durée inclut la phase de préparation et la période de garantie et suivi des aménagements végétaux pendant 3 ans. La date prévisionnelle de début des prestations est le 01/11/2022, après obtention des autorisations réglementaires.

Considérant que toutes les formalités relatives à la passation du marché ont bien été respectées,

Qu'au regard du rapport d'analyse des offres dressée, le Président propose au conseil syndical, de retenir les offres précédentes, reconnues comme les offres économiquement les plus avantageuses.

À l'unanimité, le comité syndical, après avoir délibéré,

Accepte le marché,

Décide d'attribuer le marché conformément à l'avis de la commission d'achat,

Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget prévisionnel,

**Autorise** le Président à signer le marché avec les entreprises retenues, ainsi que tous autres documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjouls, les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le président Serge VÉDRINES

Date de réception de l'AR: 17/06/2021

048-200080547-20210617-DE 2021 033-DE



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 17/06/2021 et publié ou notifié le 21/06/2021